



GOURMANDIGNES

CONTRAT CONFITURE DE LEGUMES 2020

Le présent contrat est passé entre

Le producteur *Icare MASSOUBRE*

1 au bois de la rode

33660 GOURS

Tel. : 05 57 40 04 73 / 06 47 02 93 26

Email : icare.massoubre.pain.bio@gmail.com

L'adhérent *Famille*

Adresse

Tel :

Email :

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement trimestriel de confitures élaborées à partir de légumes bio.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DU PRODUCTEUR

Le producteur s'engage à :

- Fabriquer des confitures à partir de légumes issus de l'agriculture biologique (légumes « gueules cassées » ; dans un soucis de lutte contre le gaspillage)
- Informer les consommateurs de tout changement de mode de production.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE L'ADHERENT

L'adhérent s'engage à :

- Venir chercher le(s) produit(s) commandé(s) les jeudis entre 19 et 20 h au local de l'association Gourmandignes,
- S'organiser en cas d'absence pour qu'une autre personne puisse récupérer le(s) produit(s) commandé(s). En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué. Le(s) produit(s) non retiré(s) à l'heure de clôture sera (seront) mis à disposition de l'association,
- Être solidaire des aléas de la production,
- Régler le montant total de chaque livraison

ARTICLE 4 : PODUITS & PRIX

<i>Selon la saison</i>	Poids	Prix
Confiture de tomates vertes (Vanille ou citron)	370 g	4,5 €
Confiture de butternut Vanille - cannelle		
Confiture de betterave - gingembre		

ARTICLE 5 : COORDINATRICE

Muriel CHAVANEL : tél. : 06 12 86 55 04 - email : muriel.chavanel@freesbee.fr

DATE DÉBUT DE CONTRAT :

Le producteur, le
Signature

L'adhérent, le
Signature